

qué au Roi, & le Vendredy 9. de Mai il fut exécuté comme s'ensuit. La veille de l'exécution, à onze heures du soir, Mr. de Lally fut transféré de la Bastille à la Conciergerie du Palais. Le lendemain à midi on lui lut son Arrêt contenant 22 pages *in-quarto*, qui indique seulement la formule des procédures sans instruire des faits qui le rendent coupable; & peu de tems après l'Imprimeur du Parlement délivra cet Arrêt aux Crieurs publics. A quatre heures après-midi l'illustre Criminel, accompagné du Curé de Saint-Loüis-en-l'Isle qui l'exhortoit, & escorté de deux Bourreaux, monta dans un vilain tombereau que précédoit la charette ordinaire de l'Exécuteur de la Haute-Justice. On fut fort étonné de le voir avec un baillon de bois à la bouche, & on crut d'abord qu'on vouloit l'empêcher de parler; mais on fut ensuite informé que depuis la lecture de son Arrêt, il avoit essayé d'avalier sa langue, qu'il s'étoit donné dans l'estomac deux coups d'un compas qu'il gardoit dans sa robe-de-chambre, & que son exécution, qui ne devoit se faire qu'aux flambeaux, avoit été avancée à cause de sa blessure & de la fureur où il étoit. Il fut voituré de la Cour du Palais à la Greve en moins d'une demie heure, car à cinq heures précises il se trouva sur l'échaffaud, où on lui ôta son baillon, on lui banda les yeux, & quand les Bourreaux lui eurent tranché la tête, ce qui ne fut fait qu'en deux reprises, ils l'ensevelirent avec le corps, & mirent le tout dans un carrosse de Fiacre, pour être transporté au Cimetière de la Paroisse de Saint Jean de Greve comme le plus prochain. Et telle est la fin infortunée du Comte de Lally; il avoit 67 ans.